Conseil de Gestion du 16 mai 2024, demande de validation de maquette du DU :

***APPROFONDISSEMENT EN PSYCHIATRIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE L’ADULTE - APPA***

Ce DU existe depuis de nombreuses années, nous proposons un changement de maquette pour actualiser le contenu et le positionner de façon plus pertinente dans l’offre FMC en psychiatrie.

Dans la version précédente, il offrait d’une formation « généraliste » à la Psychiatrie, les cours étaient suivis en commun par les étudiants inscrits au DU APPA (médecins, paramédicaux, psychologues, professionnels en santé, …) et les jeunes internes de psychiatrie, non inscrits (pour ces derniers, les cours du DU étaient considérés comme leur formation théorique en phase socle). Donc public hétérogène en termes de niveaux de connaissances et surtout de centres d’intérêt.

A partir de l’année 2022-2023 (changement de maquette du DES de Psychiatrie), nous avons mis en place en une formation théorique distincte pour les internes socles, et interrompu le DU APPA (qui n’a pas été ouvert au cours des deux dernières années), le temps de le réorganiser aussi. Il s’agissait de mieux cibler le public et les connaissances attendues :

**Cible :** La formation proposée par la DU cible aujourd’hui essentiellement les professionnels de santé ou du médico-social en exercice :

* Infirmiers DE surtout : le besoin de formation au sein des établissements de psychiatrie de la région est considérable, non couvert par l’offre actuelle.
* Mais aussi psychologues, médecins, éducateurs, psychomotriciens, assistante sociale,…)

Et accessoirement les étudiants en santé ou en psychologie (Licence 3 ou équivalent), notamment ceux qui souhaitent poursuivre avec une formation complémentaire sans passer par un master (ou bien en attendant un master).

**Contenu** : nous aimerions apporter un socle de connaissances essentielles en psychiatrie, en insistant sur les mécanismes psychopathologiques des troubles mentaux et les perturbations cognitives qui y sont présentes. Les aspects cliniques et thérapeutiques seront enseignés par des médecins confirmés, experts dans leur domaine, en lien avec des éclairages en psychologie, lorsque cela est pertinent, apportés par les psychologues du service ou du laboratoire C2S (UR 6291), avec qui la collaboration est très forte. Nous développerons également les différentes modalités thérapeutiques aujourd’hui utilisées dans le champ de la santé mentale. Le programme a donc été revu, avec un volume horaire de 80 h au total.

Les autres changements par rapport à la maquette précédente sont les suivants :

 -une co-coordination avec Mme Audrey HENRY (maitre de conférence en psychologie)

- une évaluation sous la forme d'un mémoire et non plus d'une épreuve écrite terminale.

- les droits d'inscription que nous aimerions augmenter (ils étaient historiquement très bas).